Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 035-213503329-20261030-2026_07_02-DE

COMMUNE DE TEILLAY
Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS -

L'an deux mil vingt six, le 5 juin à 20h15, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de Mme Florence DROUIN, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : 1er juin 2026.

Etaient présents: F. DROUIN, V. FECAMP, F. RIO, V. LOUAZEL, F. GERARD, I. ROUYER, V. MUSSARD, M. LEVEQUE, A. BRARD, F. SORAIS, K BOUCHARD.
Etaient absents excusés: Maud DUCHENE (Pouvoir à F. SORAIS), Sarah REVAUD (pouvoir à F. DROUIN),
Etaient absents: Sabina MIGNOT, Vincent MELLET

Mme Véronique LOUAZEL a été élue secrétaire.
Quorum réuni

N° 2026-07-02
AVENANT N°2 : LOT 6 – MENUISERIES EXTERIEURES INTERIEURES SERRURERIE – PELE MENUISERIE– MARCHE PUBLIC de « Réhabilitation d'un bâtiment communal en boulangerie et 2 logements » :

Vu le Code de la commande publique,
Vu le marché public initial ayant pour objet « Lot 6 : Menuiseries extérieures intérieures serrurerie » attribué à la société PELE MENUISERIE, notifié le 26/05/2025 pour un montant initial de **103 184,98€ HT** soit **123 821,98€ TTC** ;
Vu le projet d'avenant n°2 annexé à la présente délibération, ayant pour objet : Modifications menuiseries intérieures et suppression cuisine.

Vu l'incidence financière de cet avenant :

- Montant initial du marché : 103 184,98 € HT
- Montant des avenants précédents : - 1 132,44 € HT
- Montant de l'avenant n° 2 : **- 10 025,24 € HT** soit une variation de 9,82% par rapport au montant initial diminué de l'avenant n°1.
- Nouveau montant total du marché : **92 027,30 € HT** soit **110 432,76 € TTC** ;

Considérant que la modification envisagée est rendue nécessaire pour la bonne exécution de l'ouvrage ;
Considérant que cet avenant ne bouleverse pas l'économie générale du marché et n'en change pas l'objet ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet d'avenant n°2 au marché public de Lot 6 - Menuiseries extérieures intérieures serrurerie conclu avec la société PELE MENUISERIE;
- Autorise Madame La Maire à signer ledit avenant ainsi que tout document y afférant ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2026, à la section investissement, chapitre 23 article 2313.
- Autorise le Maire à signer ledit avenant ainsi que toutes les pièces contractuelles, administratives et comptables s'y rapportant.
- Dit que les économies ainsi constatées seront répercutées sur les crédits de l'exercice budgétaire en cours.

MAIRIE DE TEILLAY 35 - ILLE-VILAINE

Pour extrait conforme,
La Maire,
Florence DROUIN.